



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Le 23 avril 2018

14 rue Papu
35000 RENNES
s3-rennes@snepfsu.net

Suivi par :
Marc LEGUERINEL
06.87.19.90.58

à Madame la Rectrice de l'académie de Rennes

96 rue d'Antrain
CS 10503
35705 RENNES CEDEX 7

Objet : EPS et réforme du lycée

Madame la Rectrice,

Les projets de grille horaire pour le lycée sont maintenant connus. On peut y lire la volonté de ne pas inclure l'Éducation Physique et Sportive dans les enseignements de spécialité, niant en cela la nécessité de construire des parcours pour les élèves vers les métiers du sport. La disparition des enseignements d'exploration et de complément est officialisée par ces grilles proposées pour le prochain Conseil Supérieur de l'Éducation et réduit d'autant les possibilités d'approfondissement de ce champ disciplinaire.... C'est plus d'une centaine d'établissements en France qui vont perdre ce qui avait été mis en place par les enseignants d'EPS et les équipes d'établissement. Des projets de qualité, exigeants, soutenus par les élèves et les familles.

Aucun argument valable n'est fourni par l'administration quant au refus de créer une voie d'approfondissement dans un enseignement de spécialité (dispositif prévu par la réforme). Et ce n'est pas une quelconque crainte, discours entendu ici ou là, qu'il y ait un afflux massif d'élèves dans cette option qui peut servir d'argument sérieux. N'y aurait-il pas ce même « risque » d'un afflux important dans les autres disciplines ?

Ce sont donc des suppressions de postes en EPS qui se profilent. Dans notre académie, ce sont les lycées de Paimpol, Douarnenez, Redon et Cesson sévigné qui seront impactés dès l'an prochain par la suppression de l'enseignement de complément sans compensation pour les jeunes. Pourtant l'inscription est maintenue semble t-il en seconde pour les futurs entrants. La vacuité des discours présidentiels et gouvernementaux est dorénavant sur le devant de la scène : augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions en France, promouvoir le sport pour créer des habitudes santé, ériger en modèle le sport comme vecteur de cohésion sociale, comme pratique sociale permettant le développement des valeurs républicaines, le goût de l'effort... ne passe pas, pour le gouvernement, par le développement de l'Éducation Physique et Sportive à l'École, mais passerait au contraire par la suppression pure et simple de dispositifs

qui offriraient aux jeunes une voie de réussite.

Il est encore temps, de la position qui est la vôtre, de faire remonter au plus haut niveau cette incohérence et demander au contraire que l'EPS puisse bénéficier, au profit des élèves, d'une spécialité dans le champ des activités sportives et artistiques.

Dans l'attente d'une discussion avec vous sur ce sujet, veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Pour le Secrétariat Académique du SNEP FSU

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Leguerinel', with a large, sweeping flourish underneath.

Marc LEGUERINEL